

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 11 mars 2024**

L'an deux mille vingt quatre , le onze mars , à dix huit heures trente , le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 5 mars 2024 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Membres en exercice : 27

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire

Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- SAENEN Romuald -TAIRA Marylène - LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed - FERMEN Claudine - DOISY Bernard - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon – Adjoints

Messieurs et Mesdames PLANCKE Dorothee - LAMBERT Gaston - KAPOUN Jean-Jacques - PILNIAK Alain - KHELIFA Armelle - CANIVET Bertrand – WILLERVAL Aurore – EZAHOUID Mohamed - DELCAMBRE Chantal - MORAWIEC Laurent – DEVRED Sylvain -

Absents ayant donné procuration

Monsieur SENEZ Jean Pierre à Madame FERMEN Claudine

Monsieur DEFAUQUET Gérald à Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed

Madame MARTIN Nuccia à Monsieur LAMBERT Gaston

Madame BLANCHARD Perrine à Madame LUCAS Maryline

Madame DUCATILLION Béatrice à Monsieur DEVRED Sylvain

Absents :

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Madame Chantal DELCAMBRE

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL A DUREE INDETERMINEE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le rapport de Madame le Maire,

Considérant qu'une collectivité peut recruter en contrat à durée indéterminée un agent contractuel lié à un CDI dans une autre collectivité territoriale dès lors que l'agent contractuel exerce dans sa nouvelle collectivité des fonctions relevant de la même catégorie hiérarchique (cadre C) que celles occupées dans son précédent emploi,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 059-215902768-20240313-DEL1103202414-DE



Décide la création à compter du 1^{er} mai 2024 d'un emploi permanent d'adjoint technique à raison de 30 h/semaine contractuel à durée indéterminée.

*Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,*

Le Maire,

Maryline LUCAS

A handwritten signature in black ink that reads 'Delcambre'.

Le Secrétaire de séance,

Chantal DELCAMBRE

